



7 Le Grand Castelou, un domaine agricole au cœur des marais

A la porte des marais du Narbonnais, le domaine du Grand Castelou est fortement marqué par sa gestion hydraulique. Cet ancien domaine viticole est aujourd'hui un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

Largelement ouvert sur la mer à l'époque antique, l'espace lagunaire narbonnais, qui regroupe les étangs de Bages-Sigean et de Campagnol-l'Ayrolle, constitue aujourd'hui un ensemble de zones humides d'une superficie de 8000 ha. Le Conservatoire du littoral y a acquis de nombreux sites remarquables. Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée contribue à la protection et à la mise en valeur de ces espaces lagunaires et de leur bassin versant.

Basses plaines marécageuses

Le site est une ancienne saline transformée dans la seconde moitié du XIX^e siècle en vignoble submersible pour lutter contre le phylloxéra. Un réseau hydraulique ingénieux prélevait l'eau douce dans le canal de la Robine pour inonder les parcelles en hiver, permettant aux pieds francs de vigne de ne pas être attaqués par le puceron et de lutter contre les remontées de sel. La pente naturelle du site favorisait le drainage de l'eau par un système de canaux et de martellières (vannes). Les terres basses ont été aménagées après 1950 en rizières puis abandonnées en 1960. Depuis, avec la déprise

agricole*, le réseau n'étant plus entretenu, les terres salinisées ont été recolonisées par une végétation de roselières, de prés-salés* et de sansouïres*. Les paysages actuels sont façonnés par l'équilibre entre les apports d'eau douce et les entrées maritimes, véritables clés de la richesse écologique du site.



Entre eau douce et eau salée

Selon la gestion hydraulique, la salinité et les pratiques agricoles, le site offre une large diversité d'habitats pour les végétaux. Une partie des terres est vouée à l'agriculture traditionnelle avec la production de variétés anciennes (vigne et maraîchage) et à la gestion pastorale. Marais d'eau douce, roselières, prairies humides et prés-salés, couverts de saladelle de Narbonne en été, côtoient les sansouïres, composées de soudes et de salicorne à la conquête des terres salées. La barlie de Robert et l'orchis bouc sont des orchidées visibles au printemps.

Halte migratoire pour les oiseaux

158 espèces ont été recensées en 2006, dont 36 nichent sur le domaine comme le busard des roseaux ou l'échasse blanche. Colverts, échasses, sternes, hérons, foulques s'observent facilement. Au printemps, les soirées sont rythmées par le chant des crapauds accoucheurs et des rainettes méridionales. Le site est également attractif pour les renards, blaireaux et petits carnivores mais aussi les sangliers et ragondins dont les populations font l'objet d'opérations de régulation.



Colvert femelle

VOGUE LA PÉNICHE !

Le Grand Castelou est le siège d'un conservatoire maritime et fluvial qui restaure des bateaux historiques dans le cadre de chantiers d'insertion. A son actif, la restauration de la péniche en bois « Marie-Thérèse », datant de 1855, servant au transport du vin qui est le plus vieux bateau fluvial européen navigant. Le conservatoire a restauré en 2007 le « Deux frères », premier bateau de plaisance de l'étang de Bages-Sigean aménagé à partir d'une petite barque de pêche. Il travaille aussi à la remise en état de la goélette « Miquel Caldentey » classée monument historique. Déjà au temps des Romains, le golfe narbonnais, appelé Lacus rubresus ("lac rouge") en raison de la couleur des alluvions charriées par l'Aude, était le théâtre d'un intense trafic maritime. Au débouché de la "robine antique", le Grand Castelou aurait servi de débarcadère.

SALÉ !

La salinité est mesurée avec un conductimètre. Très proches de l'étang de Bages-Sigean, les sansouïres sont les plus salées (40 g/l à 100 voire 150 g/l de sel). Dans les salins, une salinité de 300 g/l permet la cristallisation du sel. En s'éloignant de l'étang, la salinité décroît : prés-salés submergés (30 à 70 g/l), prés-salés secs (moins de 40 g/l), roselières dont la submersion doit être prolongée (de 4 à 10 g/l). En comparaison, l'eau de mer est à 35 g/l.

Balade de douceur et de sel

Un sentier d'interprétation vous mène entre eau douce et eau salée pour mieux vous faire comprendre l'évolution et l'écologie des habitats naturels en zone humide littorale. Vous découvrirez aussi le riche patrimoine culturel d'un espace occupé par l'homme depuis deux millénaires.

► Prenez le sentier à gauche du domaine, devant le château ❶.

La bâtisse du Castelou, "petit château mignon" en occitan, est typique de l'architecture des fermes viticoles de la fin du XIX^e siècle.

► Tournez à droite au niveau de la martelière ❷ pour suivre le chemin de Tournebelle.

L'abandon des pratiques traditionnelles de submersion et la dégradation des martelières (vannes) a entraîné des remontées de sel, modifiant les milieux et les paysages. Dans cette zone bocagère, une haie de saules taillés en "têtards" (taille traditionnelle consistant à étiétrer l'arbre) servait autrefois de brise-vent et de réserve de bois de chauffe. Les fagots étaient enfouis entre les rangs de vignes dans les canaux en guise de drains. Aujourd'hui, la haie héberge des chouettes effraie et hulotte. De l'autre côté, les sénilhades, roselières composées de roseaux à balai ou phragmites, sont entrecoupées par des roubines* (petits canaux) bordées de cannes de Provence. Les hérons y sont nombreux ; le butor étoilé hante les marais de son cri sourd le soir au printemps, le héron cendré hiverne sur le site et le héron pourpré y séjourne.

► Le chemin longe le Canélou ❸, petit canal qui déverse la Robine dans l'étang. Tournez à droite en direction du Grand Castelou ❹.

Les anciennes prairies pâturées et les roselières du Petit Castelou abritent des oiseaux d'eau rares comme la poule sultane, le butor, le héron pourpré ou le rarissime ibis falcinelle. À gauche, côté étang, le sel favorise l'apparition des salicornes arbustives et herbacées (prés-salés), de la saladelle (fleur des gardians) et de l'aster maritime. À droite, une vaste roselière abrite plusieurs couples de busards des roseaux.

Carte IGN 2546 OT (1 cm=250 m)
© IGN Paris 2012

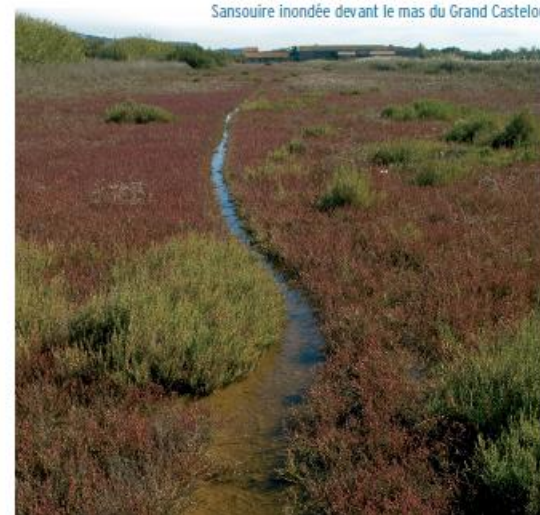


Flamants sur l'étang de Bages, face au village

► Prenez à gauche en direction de l'étang. Après le ponton, traversez la chaussée de Mandirac et empruntez en face (à droite d'une maison), une sente conduisant à l'étang de Bages-Sigean ❺.

Depuis cette rive, le point de vue est exceptionnel : Port-la-Nautique au nord, le village de Bages en face, surplombé par les Corbières, et les éoliennes de Port-la-Nouvelle et Sigean au sud, visibles par temps clair. L'étang très productif est un lieu de nourrissage pour les flamants roses, les grands cormorans, l'aigrette garzette et quelques espèces plus rares comme l'échasse blanche, le gravelot à collier interrompu, la sterne naine.

► Revenez sur vos pas jusqu'au domaine.



Sansouire inondée devant le mas du Grand Castelou

Pratique

Sur l'autoroute A9, sortie Narbonne Sud, direction Port-la-Nautique. Suivez les indications Gruissan, Mandirac et tournez à droite avant le passage à niveau. Le domaine du Grand Castelou (CPIE des Pays Narbonnais) est ensuite fléché. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Garez-vous sur le parking. Le site est accessible à pied en permanence. La balade commence devant les bâtiments. Sentier balisé par des bornes et des panneaux explicatifs. Un livret payant commente la balade.

Comptez 2h pour faire la boucle complète (2km) et prolonger jusqu'à l'étang de Bages-Sigean. La meilleure période pour observer et entendre oiseaux et batraciens est le printemps, avant la tombée de la nuit.

Dans l'ancienne cave du domaine, un musée présente le patrimoine rural. Visites à thème, journées champêtres un dimanche par mois et club nature (le mercredi) sont proposés par le CPIE 04 68 49 12 40. Programme des animations sur www.cpie-narbonnais.org. A voir dans les environs : la péniche Marie-Thérèse sur le canal de la Robine, les Coches d'eau du patrimoine à Narbonne (croisières sur le canal de la Robine et au cœur des étangs narbonnais).